

# La mission *Santé* du Plan national de sécurité civile

Comment se mobilise le  
réseau de la santé et des services sociaux  
pour les sinistrés?

Québec 

## Objectifs spécifiques

Cette présentation, au regard de la mission *Santé* du Plan national de sécurité civile (PNSC), vise à faire :

- Connaître ses obligations et sa portée
- Connaître son organisation
- Comprendre et être en mesure de :
  - planifier ses activités
  - recourir à ses soutiens

Santé  
et Services sociaux  
Québec 

## Objectifs spécifiques

Cette présentation, au regard de la mission *Santé* du Plan national de sécurité civile (PNSC), vise à faire :

- Connaître ses obligations et sa portée
- Connaître son organisation
- Comprendre et être en mesure de :
  - planifier ses activités
  - recourir à ses soutiens

## Politique ministérielle de sécurité civile – Santé et Services sociaux

## Préambule

Basée sur la Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024.

Approuvée par le Comité de direction (CODIR) du MSSS le 24 mars 2014.

Présentée au Comité de gestion du réseau (CGR) le 2 avril 2014.

## Buts

- Présenter une lecture objective de la réalité et des enjeux en matière de sécurité civile
- Favoriser une vision commune
- Proposer des orientations qui serviront de balises et de leviers
- Mettre en évidence des objectifs à atteindre au cours des prochaines années

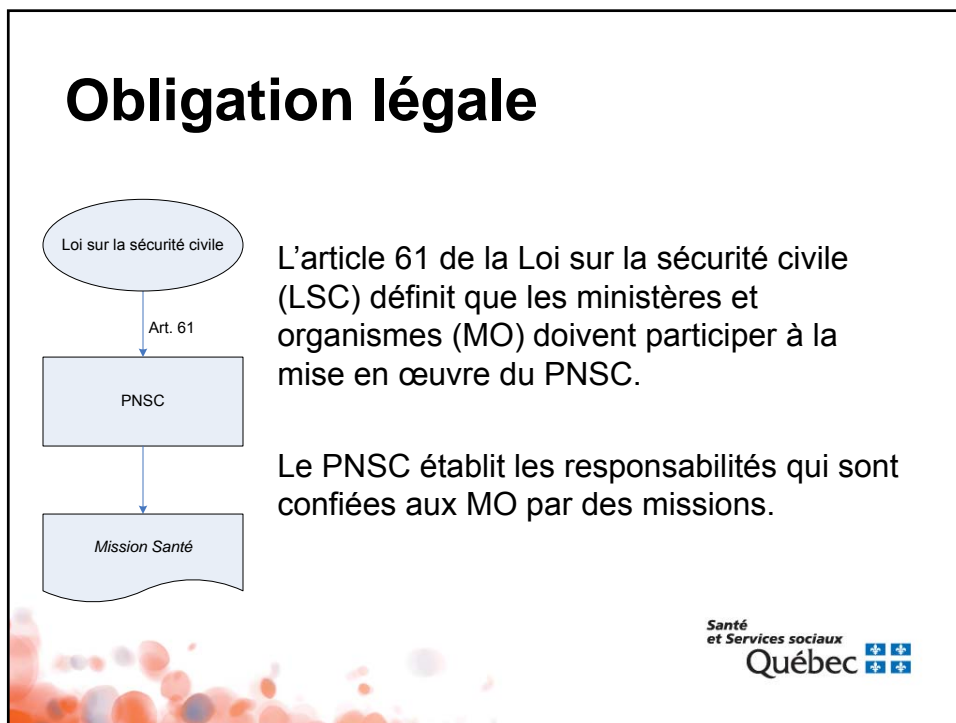
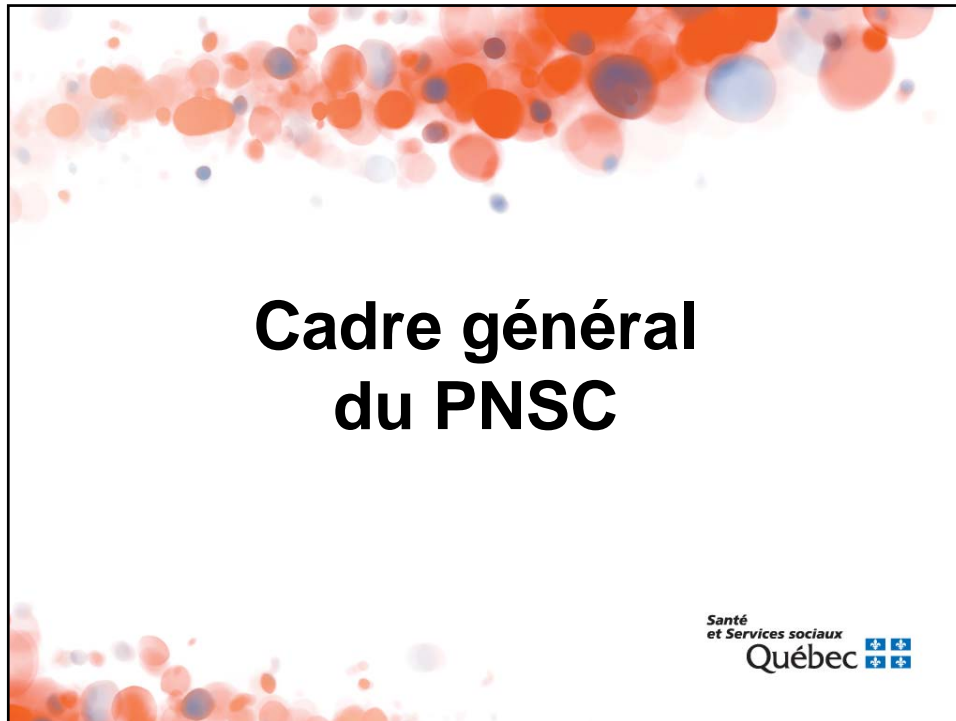
## Fondements

La sécurité civile :

- Constitue une **responsabilité partagée**
- Doit être abordée selon une **approche globale et intégrée**

## Orientations

1. Consolider les instances de coordination pour assumer un leadership en sécurité civile
2. Raffermer les liens de partenariat en matière de sécurité civile
3. Adopter l'approche en gestion des risques comme base de planification en sécurité civile
4. Accroître la résilience du MSSS et du réseau en matière de sécurité civile
5. Assurer de façon continue la formation du personnel affecté à la sécurité civile et favoriser le développement des compétences



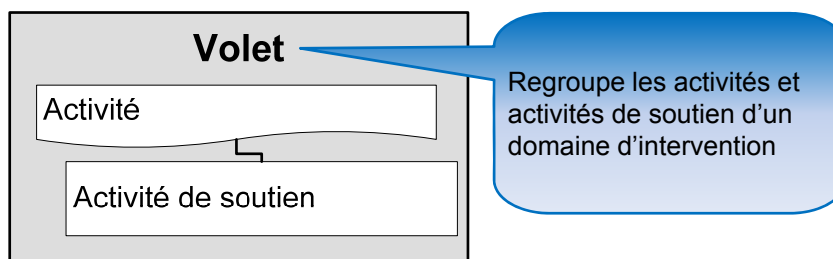
## Objectif d'une mission

Les missions visent à :

- Répondre aux besoins en intervention et en rétablissement susceptibles de se manifester advenant un sinistre
- Confier, en cas de sinistres, des responsabilités particulières aux MO
- Identifier à l'avance les partenaires qui peuvent être mis à contribution

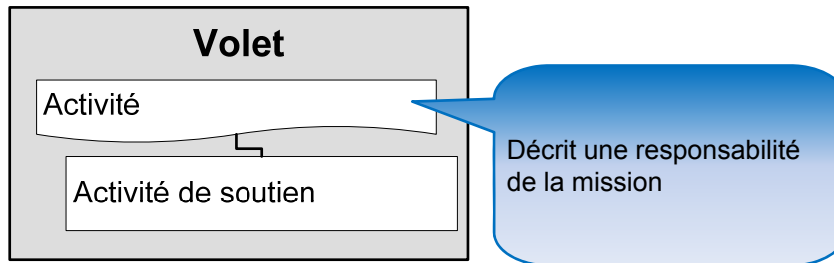
## Articulation d'une mission

Les missions sont articulées en :



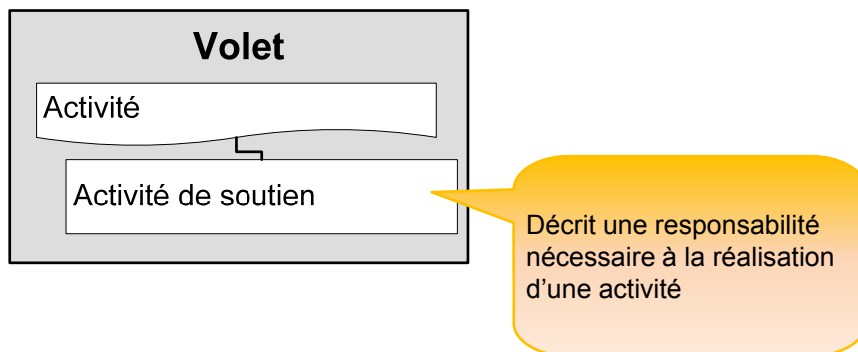
## Articulation d'une mission

Les missions sont articulées en :



## Articulation d'une mission

Les missions sont articulées en :



## MSSS porteur de la mission *Santé*

Responsabilités du MSSS et du réseau :

- Développer la mission *Santé*
- Réaliser les activités de la mission et mettre à contribution les ressources nécessaires lors d'un sinistre
- Arrimer les actions des MO responsables de soutiens aux activités de la mission *Santé*

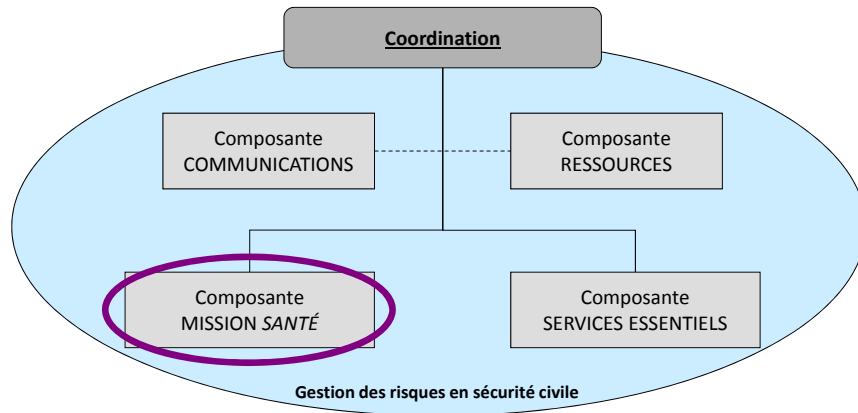
Santé  
et Services sociaux  
Québec 

## Organisation de la mission *Santé*

Santé  
et Services sociaux  
Québec 

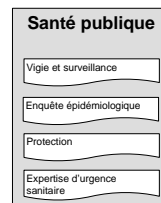
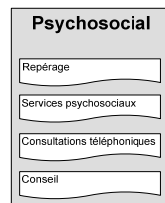
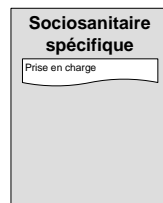
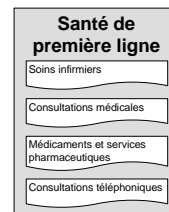
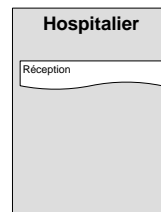
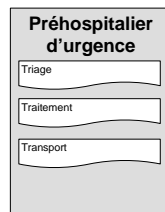


## Approche globale et systémique en sécurité civile



Santé  
et Services sociaux  
Québec

## Activités de la mission



Santé  
et Services sociaux  
Québec

<b>Mission :</b>	<b>Santé</b>
<b>Porteur :</b>	<b>Ministère de la Santé et des Services sociaux</b>
<b>Responsabilités du MSSS dans le cadre de sa mission</b>	<p>Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) est responsable de la <b>mission « Santé »</b>. En situation de sinistre où l'intervention du réseau de la santé et des services sociaux est requise, cette mission permet de répondre aux conséquences d'un sinistre et offre des services de santé et des services sociaux dans le but de préserver la vie et la santé et de favoriser le bien-être psychosocial des personnes.</p> <p>La <b>mission « Santé »</b> est constituée de six volets de réponse aux conséquences d'un sinistre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préhospitalier d'urgence</li> <li>• Hospitalier</li> <li>• Santé de première ligne</li> <li>• Sociosanitaire spécifique</li> <li>• Psychosocial</li> <li>• Santé publique</li> </ul> <p>Elle comprend également un volet transversal :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communications</li> </ul> <p>Pour assumer ses responsabilités à l'égard de la <b>mission « Santé »</b>, le MSSS a recours aux organisations du réseau sociosanitaire qui font appel, au besoin et selon la situation, à l'engagement de leurs partenaires dans la communauté de leur territoire.</p> <p>Une coordination en sécurité civile dûment reconnue de la <b>mission « Santé »</b> permet l'unité d'action de ses sept volets, une résolution de problème optimale ainsi que l'usage de mécanismes efficaces de liaison et de suivi.</p> <p>Enfin, la <b>mission « Santé »</b> bénéficie d'une logistique multirisque comportant des procédures et des moyens de veille, d'alerte, de mobilisation, de réponse, de démobilisation, notamment un système de garde et un centre de coordination en sécurité civile.</p>
	<b>Description des activités</b>
<b>Activités :</b>	
	<b>VOLET PRÉHOSPITALIER D'URGENCE</b>
<b>Triage</b>	<p>En zone froide, séparer le plus rapidement possible les victimes nécessitant des soins immédiats de ceux pouvant attendre. Le triage pourra aussi être effectué dans d'autres zones par des équipes spécialisées lorsque les conditions de délai d'intervention, de formation et de disponibilité d'équipements requis en situation de CBRNE<sup>1</sup> sont présentes.</p> <p><b>Soutien possible d'une autre mission :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Évacuation massive, réintégration et sécurité » : amener les victimes à l'aire de triage.</li> </ul>

<sup>1</sup> CBRNE : événement de nature chimique, biologique, radiologique, nucléaire ou explosive, d'origine accidentelle ou délibérée.

<b>Traitement</b>	Stabiliser et traiter les victimes selon les priorités de triage.
<b>Transport</b>	<p>Transporter les victimes, selon les priorités de triage, vers les lieux de traitement appropriés.</p> <p><b>Soutiens possibles d'autres missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « <b>Transport</b> » : mobiliser, de façon complémentaire, des moyens de transport pour répondre aux besoins de déplacement par voies terrestre, maritime et aérienne, fournir l'information sur l'état des systèmes de transport des personnes et des marchandises, entretenir, remettre en état ou mettre en place les infrastructures nécessaires et, enfin, fournir ses ressources et son expertise;</li> <li>• « <b>Évacuation massive, réintégration et sécurité</b> » : établir et sécuriser des couloirs de circulation prioritaires et des aires d'accès et de transbordement maritime et aérien servant au transport urgent de victimes.</li> </ul>
	<b>VOLET HOSPITALIER</b>
<b>Réception</b>	<p>Assurer la prise en charge, les services diagnostiques et de traitement de nombreuses victimes nécessitant des soins hospitaliers dans les lieux appropriés.</p> <p><b>Soutien possible d'une autre mission :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « <b>Évacuation massive, réintégration et sécurité</b> » : sécuriser l'accès aux lieux de réception massive.</li> </ul>
	<b>VOLET SANTÉ DE PREMIÈRE LIGNE</b>
<b>Soins infirmiers</b>	Offrir des services de premiers soins et de soins infirmiers dans les centres de services aux sinistrés et dans le milieu.
<b>Consultations médicales</b>	<p>Assurer l'offre des services de consultation médicale aux sinistrés en concertation avec les ressources médicales du territoire.</p> <p><b>Soutien possible d'une autre mission :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « <b>Transport</b> » : mobiliser, de façon complémentaire, des moyens de transport pour répondre aux besoins de déplacement par voies terrestre, maritime et aérienne, fournir l'information sur l'état des systèmes de transport des personnes et des marchandises, entretenir, remettre en état ou mettre en place les infrastructures nécessaires et, enfin, fournir ses ressources et son expertise.</li> </ul>
<b>Médicaments et services pharmaceutiques</b>	<p>S'assurer du maintien des services pharmaceutiques dans la communauté, en concertation avec les ressources pharmaceutiques du territoire, et s'assurer de leur mobilisation pour répondre aux besoins spécifiques des sinistrés.</p> <p><b>Soutiens possibles d'autres missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « <b>Transport</b> » : mobiliser, de façon complémentaire, des moyens de transport pour répondre aux besoins de déplacement par voies terrestre, maritime et aérienne, fournir l'information sur l'état des systèmes de transport des personnes et des marchandises, entretenir, remettre en état ou mettre en place les infrastructures nécessaires et, enfin, fournir ses ressources et son expertise;</li> <li>• « <b>Évacuation massive, réintégration et sécurité</b> » : assurer la sécurité et la circulation prioritaire de médicaments et d'autres produits considérés comme essentiels pour maintenir des services pharmaceutiques dans la communauté, escorter ces produits et faciliter leur déplacement vers les zones sinistrées.</li> </ul>
<b>Consultations téléphoniques</b>	Fournir aux sinistrés, relativement aux répercussions du sinistre, une réponse téléphonique à leurs questions sur la santé et les orienter vers les ressources appropriées et disponibles.

	<b>VOLET SOCIO SANITAIRE SPÉCIFIQUE</b>
<b>Prise en charge</b>	<p>Assurer la prise en charge des sinistrés dont l'évaluation de la condition démontre qu'ils nécessitent des services de santé ou des services sociaux, qui ne leur permet pas d'être accueillis dans un centre de services aux sinistrés et pour qui les incidences du sinistre ne permettent pas d'être maintenus dans le milieu.</p> <p><b>Soutiens possibles d'autres missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Aide financière », « Évacuation massive, réintégration et sécurité », et « Habitation » : effectuer du repérage, de la référence et de la transmission d'informations;</li> <li>• « Transport » : mobiliser, de façon complémentaire, des moyens de transport pour répondre aux besoins de déplacement par voies terrestre, maritime et aérienne, fournir l'information sur l'état des systèmes de transport des personnes et des marchandises, entretenir, remettre en état ou mettre en place les infrastructures nécessaires et, enfin, fournir ses ressources et son expertise.</li> </ul>
	<b>VOLET PSYCHOSOCIAL</b>
<b>Repérage</b>	<p>Repérer les besoins psychosociaux des sinistrés, de leurs proches, et de la population indirectement touchée par le sinistre.</p> <p><b>Soutiens possibles d'autres missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Aide financière », « Évacuation massive, réintégration et sécurité », et « Habitation » : effectuer du repérage et de la transmission d'informations permettant de cerner les besoins psychosociaux;</li> <li>• « Activités économiques » : fournir une liste des entreprises déterminantes touchées par le sinistre, comprenant leurs noms et coordonnées, particulièrement si une évaluation des conséquences économiques a été réalisée par cette mission.</li> </ul>
<b>Services psychosociaux</b>	<p>Évaluer les répercussions psychosociales du sinistre et offrir des services psychosociaux dans les centres de services aux sinistrés et dans le milieu.</p> <p><b>Soutien possible d'autres missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Aide financière », « Évacuation massive, réintégration et sécurité », et « Habitation » : transmettre les informations permettant de répondre aux besoins psychosociaux des sinistrés et diriger ces derniers vers les services psychosociaux.</li> </ul>
<b>Consultations téléphoniques</b>	Offrir un accès téléphonique rapide à une consultation en matière de services psychosociaux par des professionnels en intervention psychosociale.
<b>Conseil</b>	Conseiller et sensibiliser les ressources du milieu et les partenaires aux répercussions psychosociales inhérentes à un sinistre afin que ces effets soient pris en compte dans leurs actions et décisions.
	<b>VOLET SANTÉ PUBLIQUE</b>
<b>Vigie et surveillance</b>	<p>Réaliser, en lien avec un risque ou un sinistre, les activités de vigie sanitaire et de suivi épidémiologique. Poser le diagnostic sanitaire et transmettre les éléments pertinents aux partenaires concernés.</p> <p><b>Soutien possible d'une autre mission :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Évacuation massive, réintégration et sécurité » : élaborer et fournir la liste des personnes exposées en vue du suivi épidémiologique.</li> </ul>

<b>Enquête épidémiologique</b>	<p>Réaliser une enquête épidémiologique en situation de menaces réelles ou appréhendées d'origine biologique, chimique et physique susceptibles de mettre en danger la santé de la population.</p> <p><b>Soutiens possibles d'autres missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « <b>Évacuation massive, réintégration et sécurité</b> » : assurer la prise d'échantillons environnementaux (eau, air, sol) et de matières dangereuses en zone non sécuritaire pour fins d'analyse;</li> <li>• « <b>Eaux, matières dangereuses et résiduelles</b> » : effectuer les prélèvements d'eau, d'air et de sol en zone sécuritaire, réaliser les analyses, transmettre les résultats de ces analyses, aider à effectuer l'interprétation des résultats obtenus ainsi que l'évaluation des conséquences éventuelles;</li> <li>• « <b>Bioalimentaire</b> » : recueillir et transmettre les informations pertinentes pouvant avoir un effet sur la santé de la population aux fins de surveillance de l'innocuité, pour la santé humaine et animale, des denrées disponibles par l'inspection, l'évaluation scientifique des risques et des analyses de laboratoire.</li> </ul>
<b>Protection</b>	<p>S'assurer de la mise en place des mesures nécessaires à la protection de la santé de la population.</p> <p><b>Soutiens possibles d'autres missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « <b>Évacuation massive, réintégration et sécurité</b> » : agir en cas de confinement ou d'évacuation;</li> <li>• « <b>Bioalimentaire</b> » : assurer l'inspection et la fermeture temporaire des établissements alimentaires, les saisies de produits, l'élimination de produits, l'émission d'avis de non-consommation, l'émission de mise en garde à la population, les rappels de produits et autres mesures nécessaires.</li> </ul>
<b>Expertise d'urgence sanitaire</b>	<p>Fournir une expertise-conseil lors d'urgences en santé environnementale et en maladies infectieuses. Assurer l'accès à un réseau d'experts lors de la gestion d'épisodes complexes, fournir une assistance spécialisée dans l'investigation ou le contrôle d'une problématique particulière ainsi qu'une expertise toxicologique. Le ministre peut solliciter l'intervention prioritaire de l'INSPQ<sup>2</sup> et du Centre antipoison du Québec.</p> <p><b>Soutiens possibles d'autres missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « <b>Eaux, matières dangereuses et résiduelles</b> » : recueillir et transmettre des résultats d'analyses, aider à effectuer l'interprétation des résultats obtenus ainsi que l'évaluation des conséquences éventuelles relativement à la contamination de l'eau, de l'air et du sol pouvant avoir un effet sur la santé de la population;</li> <li>• « <b>Bioalimentaire</b> » : recueillir et transmettre des résultats d'analyses, aider à effectuer l'interprétation des résultats obtenus ainsi que l'évaluation des conséquences éventuelles relativement à l'innocuité alimentaire et à la santé animale pouvant avoir un effet sur la santé de la population.</li> </ul>

<sup>2</sup> Institut national de santé publique du Québec.

	<b>VOLET COMMUNICATIONS</b>
<b>Diffusion de l'information</b>	Assurer une diffusion rapide de renseignements cohérents aux personnes sinistrées, à la population en général et aux médias.
<b>Relations médias</b>	Gérer les demandes d'information et d'entrevues des médias.
<b>Veille médiatique</b>	Assurer une veille médiatique afin de fournir une rétro-information à l'équipe de coordination en sécurité civile de la <b>mission « Santé »</b> .  <b>Soutien possible d'une autre mission :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>« Communication »</b> : soutenir l'ensemble des activités de communication de la <b>mission « Santé »</b> et inscrire l'effort de communication de cette mission dans une perspective sociétale et à l'intérieur d'une stratégie gouvernementale.</li> </ul>

	<b>Sommaire des interrelations de la mission « Santé » avec les autres partenaires de l'OSCO</b>
--	--

<b>Mise en œuvre d'autres missions</b>	<p>La <b>mission « Santé »</b> prévoit que certaines de ses activités nécessitent la mise en œuvre, en tout ou en partie, des missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Activités économiques;</li> <li>Aide financière;</li> <li>Bioalimentaire;</li> <li>Communication;</li> <li>Eaux, matières dangereuses et résiduelles;</li> <li>Évacuation massive, réintégration et sécurité;</li> <li>Habitation;</li> <li>Transport.</li> </ul> <p>La coordination des actions des différentes missions ainsi interpellées s'effectue à l'aide des mécanismes de coordination prévus au PNSC, soit l'ORSC, l'OSCO et le CSCQ.</p>
<b>Soutien à la mission « Santé »</b>	<p>Par ailleurs, lorsque les répercussions du sinistre dépassent ou risquent de réduire sa capacité d'action, le MSSS peut aussi compter sur l'apport en ressources ou sur l'expertise des partenaires pour la réalisation de sa mission.</p> <p><b>Soutiens possibles d'autres missions :</b></p>
	<p>« <b>Aide financière</b> » : indiquer comment doivent être comptabilisées les dépenses excédentaires effectuées lors d'un sinistre;</p>
	<p>« <b>Bioalimentaire</b> » : assurer la disponibilité des denrées alimentaires incluant l'eau de substitution, en qualité et en quantité suffisante pour subvenir aux besoins du réseau sociosanitaire;</p>
	<p>« <b>Eaux, matières dangereuses et résiduelles</b> » : fournir l'expertise requise et l'information disponible pour évaluer les incidences de tout sinistre affectant une installation sociosanitaire au regard de la qualité de l'eau potable, de l'air et du sol, de la gestion des eaux usées, ainsi que pour prendre en charge la gestion ou la réalisation des interventions nécessaires en vue de limiter ces répercussions sur les personnes, les biens et l'environnement;</p>
	<p>« <b>Électricité</b> » : rétablir le service électrique pour maintenir les services essentiels et subvenir aux besoins prioritaires du réseau sociosanitaire, contribuer à la gestion et au déploiement des génératrices disponibles en fonction des priorités établies par l'OSCO et apporter un soutien technique lorsque requis;</p>
	<p>« <b>Énergie</b> » : assurer la disponibilité des autres ressources énergétiques (pétrole, produits pétroliers, gaz naturel et bois de chauffage) pour maintenir les services essentiels et subvenir aux besoins prioritaires du réseau sociosanitaire en fonction des priorités établies par l'OSCO;</p>
	<p>« <b>Évacuation massive, réintégration et sécurité</b> » : effectuer une évacuation et une réintégration massive impliquant des installations du réseau sociosanitaire, assurer la sécurité et la circulation prioritaire des ressources humaines;</p>
	<p>« <b>Habitation</b> » : coordonner ou soutenir des opérations visant à prévenir les dommages aux édifices du réseau sociosanitaire, les sauvegarder ou les remettre en état au regard de conseils techniques, de travaux de sécurisation, d'inspection de sécurité et de salubrité;</p>
	<p>« <b>Soutien à l'OSCO</b> » : fournir des services-conseils en matière juridique et en gestion des ressources humaines, relativement à l'acquisition exceptionnelle de biens et à l'hébergement des ressources humaines additionnelles;</p>

	« <b>Télécommunications</b> » : assurer la continuité et le rétablissement rapide des services de télécommunication pour maintenir les services essentiels, subvenir aux besoins prioritaires du réseau sociosanitaire et soutenir les mesures d'évaluation de dommages, d'anticipation de problèmes, de restauration prioritaire, de rétablissement des services de télécommunication et de réactions aux cyberattaques au sein du RTSS et du RITM <sup>3</sup> ;	
	« <b>Transport</b> » : mobiliser, de façon complémentaire, des moyens de transport pour maintenir les services essentiels et subvenir aux besoins prioritaires du réseau sociosanitaire, pour répondre aux besoins de déplacement par voies terrestre, maritime et aérienne, fournir l'information sur l'état des systèmes de transport des personnes et des marchandises, entretenir, remettre en état ou mettre en place les infrastructures nécessaires et, enfin, fournir ses ressources et son expertise.	
	Le MSSS assure la coordination des actions des responsables d'activité ou de soutien qu'il met à contribution dans le cadre de sa mission.	
<b>Contribution de la mission « Santé » aux autres missions du PNSC</b>	La <b>mission « Santé »</b> peut être appelée à contribuer à la réalisation d'autres missions du PNSC. <b>Soutiens possibles à d'autres missions :</b>	
<b>Mission « Communication »</b>	Le MSSS est toujours responsable de ses communications. Toutefois, il doit appuyer la <b>mission « Communication »</b> afin d'inscrire l'effort de communication de la <b>mission « Santé »</b> dans une perspective sociétale et à l'intérieur d'une stratégie gouvernementale.	
<b>Mission « Soutien aux services aux personnes sinistrées »</b>	Le MSSS est responsable de l'activité « Coordination du recours aux services d'organismes communautaires » de la <b>mission « Soutien aux services aux personnes sinistrées »</b> , soit : Faciliter le recours aux organismes communautaires, notamment ceux subventionnés par le secteur de la santé et des services sociaux, afin de contribuer au soutien aux municipalités en réponse à certains besoins. Il s'agit principalement d'organismes des secteurs de la promotion de la santé, du développement social, de l'action communautaire et de l'action bénévole.	
<b>Autres missions :</b>	<b>Activité(s) de la mission (Volet)</b>	<b>Mentionnée(s) par la mission</b>
	Triage (Préhospitalier d'urgence)	• Évacuation massive, réintégration et sécurité
	Soins infirmiers (Santé de première ligne)	• Évacuation massive, réintégration et sécurité
	Consultations médicales (Santé de première ligne)	• Évacuation massive, réintégration et sécurité
	Médicaments et services pharmaceutiques (Santé de première ligne)	• Évacuation massive, réintégration et sécurité
	Consultations téléphoniques (Santé de première ligne)	• Évacuation massive, réintégration et sécurité
	Prise en charge (Sociosanitaire spécifique)	• Évacuation massive, réintégration et sécurité
	Repérage (Psychosocial)	• Évacuation massive, réintégration et sécurité
	Services psychosociaux (Psychosocial)	• Évacuation massive, réintégration et sécurité
	Consultations téléphoniques (Psychosocial)	• Évacuation massive, réintégration et sécurité

<sup>3</sup> RTSS : Réseau de télécommunication sociosanitaire; RITM : Réseau intégré de télécommunication multimédia.



	Conseil (Psychosocial))	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évacuation massive, réintégration et sécurité</li> </ul>
	Enquête épidémiologique (Santé publique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bioalimentaire</li> <li>• Eaux, matières dangereuses et résiduelles</li> <li>• Habitation</li> </ul>
	Protection (Santé publique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bioalimentaire</li> <li>• Évacuation massive, réintégration et sécurité</li> <li>• Habitation</li> </ul>
	Diffusion de l'information (Communications)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication</li> </ul>
	Relations médias (Communications)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication</li> </ul>
	Veille médiatique (Communications)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication</li> </ul>
<b>Autre contribution de la mission « Santé » du PNSC</b>	Enfin, la <b>mission « Santé »</b> peut être appelée à contribuer à la mise en œuvre d'autres mesures du PNSC. <b>Soutien possible :</b>	
Relations internationales	Lors d'événements de portée internationale, la <b>mission « Santé »</b> peut offrir des services de santé et des services sociaux en sol étranger ou auprès d'étrangers en sol québécois.	

Approuvé : 13 mars 2012  
Édition : mai 2012

# Opérationnalisation de la mission *Santé*

Santé  
et Services sociaux  
Québec 

## Guide d'opérationnalisation

Outil de référence commun pour les acteurs en sécurité civile du réseau.

Présentement en élaboration par le MSSS.

Buts :

- augmenter le niveau de connaissance
- influencer la planification
- harmoniser les pratiques
- outiller les acteurs

Santé  
et Services sociaux  
Québec 

## Guide d'opérationnalisation

Permet de saisir l'ampleur des activités à couvrir et des actions à poser afin de répondre aux besoins des sinistrés.

Le guide comportera les sections suivantes :

- Organisation des fiches
- Éléments d'ensemble
- Fiche de coordination
- Fiches de volet
- Matrices

## Éléments d'ensemble

- Regroupe 3 éléments :
  - Principes directeurs
  - Rôles et responsabilités
  - Partenaires

## Principes directeurs

- Être en conformité avec les orientations et la vision de la sécurité civile
- Véhiculer des messages qui sont le reflet des valeurs liées à la gouvernance, aux interrelations avec les partenaires et aux réalisations
- Respecter les cadres législatifs
- Respecter les politiques et directives

## Rôles et responsabilités

### Prévention / Préparation

- Contribuer à la planification
- Planifier les activités
- Maintenir les compétences et habiletés
- Mettre en place le processus d'alerte et de mobilisation
- Développer des mécanismes de convergence

### Intervention / Rétablissement

- Analyser la situation
- Élaborer et réaliser la réponse
- Conseiller les instances
- Gérer les demandes d'information
- Assurer une rétro-information et produire des états de situation
- Diffuser de l'information
- Soutenir les partenaires

## Partenaires

1. Organismes du secteur de la santé et des services sociaux responsables d'activités
2. Organismes du secteur de la santé et des services sociaux collaborateurs
3. Partenaires externes

## Fiches par volet

- Coordination
- Planification de la réponse
- Activités
  - Libellé
  - Responsable
  - Collaborateurs
  - Notes explicatives
  - Limites
  - Activités de soutien

## Vestes d'identification

Moyen d'identification des RH réseau lors d'activités de sécurité civile :

- Sinistres
- Exercices
- Opération particulières

Vise à faciliter le repérage des RH réseau par :

- Citoyens
- Partenaires

Achat regroupé

- Devis et formulaire de commande sur le RMS
- Commande annuelle en janvier

## Période d'échange